

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/124/F/2016 POUR LA FOURNITURE DES TERMINAUX POUR LE SYSTEME DE TELEPHONIE IP (IP PHONES) ET DES COMMULATEURS CISCO PoE.

Date de Publication : 22./03./2018

Date d'ouverture des offres : 16./04./2018

1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à présenter leurs offres sous enveloppes fermés pour « la fourniture des terminaux pour le système de téléphonie IP (IP phones) et des commutateurs Cisco PoE », dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2018.

3. Spécification du Marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini dans le Code Révisé des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du présent marché est fixé à cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code Révisé des marchés Publics.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le 16/11/2018 à 10 heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/124/F/2018, A n'ouvrir qu'en séance publique du 16/11/2018, à 10h 30 min.**

Les offres seront ouvertes le 16/11/2018 à 10h30 min en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission d'**un million huit cent mille francs burundais (1.800.000 BIF)** est exigée pour ce marché.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dans les dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 22/3/2018

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

Frédéric MANIRAMBONA

